

# Villeparisis

## *Le Mag*

#102 FÉVRIER 2021

[www.villeparisis.fr](http://www.villeparisis.fr)



## Démocratie participative

Imaginer la ville ensemble

5

**RETOUR EN IMAGES**

La magie de Noël

6 > 9

**ACTUS**

Scolaire : la cantine évolue

19 > 22

**LOISIRS**

Gratuité à la Médiathèque

# édito

FÉVRIER 2021

## sommaire

5

RETOUR EN IMAGES

6>9

ACTUALITÉS

10>11

SUIVI DE CHANTIERS

13>17

DOSSIER

19>22

LOISIRS

23

PORTRAIT

24>25

ENVIRONNEMENT

27

VIE ÉCONOMIQUE

28

LIBRE EXPRESSION

29

ÉTAT-CIVIL

31

BLOC-NOTE

## Préparons demain ensemble

**L**es semaines passent et semblent se ressembler. Cela fera bientôt un an qu'une crise sanitaire sans précédent est venue perturber nos habitudes et nos modes de vie.

Pour autant, la perspective de la vaccination du plus grand nombre est un élément encourageant pour protéger les plus vulnérables, sortir de cette période insécurisante et aborder plus sereinement l'avenir. Dès l'annonce des premiers vaccins, avec le soutien de la Communauté d'agglomération, et forts de notre expérience en logistique d'accueil pour les sessions de dépistage PCR que nous avons organisées, nous nous sommes manifestés auprès de l'État afin de prendre notre part pour faciliter le travail du personnel médical et accueillir un centre de vaccination à Villeparisis.

Dès lors, difficile de comprendre la décision de l'État de ne pas retenir notre candidature et de ne pas implanter de centre de vaccination sur notre bassin de vie seine-et-marnais autour de la plate-forme aéroportuaire.

Pour répondre à notre mécontentement, l'État s'engage à déployer un centre mobile de vaccination sur notre commune, malheureusement aujourd'hui ce sont les vaccins qui manquent. Décidément, rien ne nous aura été épargné !

Si la gestion de la crise sanitaire et ses conséquences restent au cœur de nos préoccupations quotidiennes, nous sommes aussi en parallèle pleinement mobilisés dans la préparation de l'après crise.

Nous avons déjà concrétisé plusieurs engagements de notre programme municipal : la distribution de fournitures scolaires pour les écoliers, le lancement du Conseil de Participation Citoyenne (dossier spécial page 13), la mise en place du double choix végétarien et l'augmentation de la part du bio dans les cantines scolaires, l'aide financière pour les commerçants avec notamment l'exonération de la TLPE (Taxe Locale sur les Publicités Extérieures), la gratuité de la Médiathèque pour les Villeparisiens ou encore l'augmentation des dotations aux associations.

Malgré le contexte, Villeparisis s'adapte et continue de vivre, de croire et de préparer l'avenir.

Toutes les semaines sur nos différents supports, nous vous proposons des animations interactives, des ateliers participatifs et des vidéos pour maintenir ce lien indispensable entre les uns et les autres.

Ce lien doit également nous permettre très prochainement de lancer avec vous de premiers grands projets d'ampleur comme la rénovation du marché, la construction d'une salle de gymnastique, la rénovation et l'extension de la piscine Jean Taris mais aussi la construction d'un nouveau Conservatoire.

Ces nouveaux équipements publics sont indispensables pour répondre à des besoins grandissants et nous les réaliserons.

Le temps est donc à la reconstruction collective, celle d'une société plus juste, plus solidaire et plus écologiste pour affronter les défis qui se posent à nous. C'est dans ces moments que le vivre-ensemble prend tout son sens.

Alors soyons confiants et mobilisés, ensemble, pour préparer demain.



**FRÉDÉRIC BOUCHE**

Maire de Villeparisis

Vice-président de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France

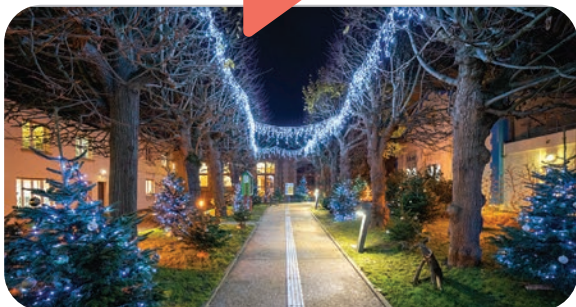
# retour

EN IMAGES

## La magie de Noël

### UNE VILLE ILLUMINÉE

Les illuminations de Noël ont été allumées dans la ville le 4 décembre et ont brillé pendant toute la période des fêtes jusqu'en début d'année. Dans les rues, sur le parvis du centre culturel (où un chalet, des personnages et une composition festive ont été installés par les services municipaux) ou encore dans la cour de la mairie: ces illuminations ont récemment été largement renouvelées.



### LE PÈRE NOËL À L'ÉCOLE

À la veille des vacances scolaires, la Ville a offert des livres aux élèves de Villeparisis, tant en maternelle qu'en élémentaire. Et c'est le Père Noël qui s'en est chargé, recevant d'école en école un accueil enthousiaste et émerveillé. Mi-décembre, huit élus ont assisté le bonhomme en rouge et blanc pour apporter dans les maternelles ces ouvrages choisis par les enseignants dans une sélection fournie par la Médiathèque. Des marque-pages animaliers et enfantins les accompagnaient, ornés des vœux du Maire.

### SENIORS: UN CADEAU GOURMAND

La gourmandise est synonyme de réconfort et de joie, expliquait le mot du Maire Frédéric Bouche accompagnant le colis de fin d'année offert aux seniors de la ville âgés de 65 ans et plus qui s'étaient fait connaître auprès des services municipaux. Dans ce contexte sanitaire particulier, 1 750 colis ont été apportés à domicile durant le mois de décembre par le Maire, des élus, des agents municipaux, avec la participation de l'association Les Citadines. D'autres encore ont été distribués le 4 décembre à la Résidence Octave Landry.





En décembre 2017, la Ville de Villeparisis a été sanctionnée par l'État et a perdu sa compétence en matière d'instruction des permis de construire pour des opérations de logements, des déclarations d'intention d'aliéner et les droits de réservation dont elle disposait sur les logements sociaux existants ou à livrer (20% du contingent). Selon le Maire, Frédéric Bouche, « l'absence de politique logement de la précédente municipalité et le non-respect des obligations triennales pour la période 2014-2016 sont à l'origine de cette décision préfectorale. Pourtant, d'autres communes

*seine-et-marnaises avec des taux de logements sociaux plus faibles que celui de Villeparisis n'ont pas été pénalisées par l'État, mais elles ne prônaient pas toutes aussi ouvertement un discours anti logement social. Avoir négligé le risque d'être jugé carencé et ne pas avoir mesuré l'étendue des sanctions sont deux graves erreurs de mon prédécesseur. »*

Ainsi depuis 2017, l'État a repris la main sur la maîtrise urbanistique et foncière de la Ville, demandant à la collectivité un effort prévisionnel de réalisation de logements sociaux bien supérieur à

nos réelles capacités d'accueil de nouveaux programmes.

C'est ainsi que plus de 290 logements sociaux ont été agréés lors de la période 2017-2019 (voir infographie), sans cohérence, sans logique de mixité sociale et de manière tout à fait inégale sur le territoire. Ces erreurs d'aménagement pèseront lourds, et les corriger prendra du temps.

## Un engagement de campagne tenu

Après plusieurs mois d'échanges et de négociations entre le Maire, les élus, les services municipaux et les services de l'État, le 24 décembre dernier, **le Préfet de Seine-et-Marne a donc décidé de mettre fin à cette situation de « carence »** afin que la Ville retrouve cette compétence pleine et entière.

« L'État nous a clairement indiqué au mois d'août dernier que si nous choissions de remettre en cause des opérations de logements dont les agréments ont déjà été délivrés, nous exposons la commune à une nouvelle carence et à la perte possible de la dotation de solidarité urbaine (plus de 700 000€ par an) sans parler de l'augmentation des pénalités financières qui cette fois aurait été appliquée. Être à nouveau carencé aurait encore davantage pénalisé les demandeurs de logements villeparisiens qui n'auraient pas bénéficié d'une attribution préférentielle sur les 290 logements programmés. », complète le Maire.

Après renouer le lien et la confiance avec nos partenaires institutionnels a permis non seulement de défendre les intérêts des Villeparisiens, mais aussi de rappeler les engagements de la Ville et son attachement profond à la qualité architecturale des projets qui pourront être proposés. Désormais, il ne s'agit pas uniquement de faire plus ou moins, il s'agit aussi et surtout de faire mieux.

La volonté de la Ville est très claire et conforme à la politique de sobriété foncière voulue par le Préfet de Seine-et-Marne : mieux maîtriser son aménagement urbain, garantir la mixité sociale et investir dans l'avenir en construisant les équipements publics dont les habitants ont besoin.



Retrouver les explications vidéo du Maire sur [villeparisis.fr](http://villeparisis.fr) ou flashez ce QR Code.

## AGRÈMENTS POUR DES LOGEMENTS SOCIAUX DÉLIVRÉS ENTRE 2017 ET 2019 LORS DU PRÉCÉDENT MANDAT



- |                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| 1 - 21 logements - Livraison 2020 | 6 - 30 logements - En cours       |
| 2 - 70 logements dont 16 sociaux  | 7 - 11 logements - En cours       |
| 3 - 37 logements - Livraison 2020 | 8 - 64 logements - Livraison 2022 |
| 4 - 34 logements - En cours       | 9 - 64 logements - Livraison 2022 |
| 5 - 15/25 logements - En cours    |                                   |



## Scolaire REPAS VÉGÉTARIEN : LA CANTINE Y PREND GOÛT



Depuis le 1<sup>er</sup> février, les cantines scolaires et des accueils de loisirs de la commune proposent une offre de restauration élargie. Aux menus traditionnels et sans porc s'ajoute un menu végétarien qui est quotidien. Jusqu'ici, ce dernier n'était proposé qu'une fois par semaine. Chaque enfant a donc le choix de son repas, défini pour toute l'année scolaire. **Explications par Fatima Menzel, Conseillère municipale déléguée au Péri-scolaire**

### Pourquoi proposer aux écoliers ce troisième menu ?

C'était un engagement de campagne. Nous avons constaté qu'il y avait une attente des familles, et nous sommes à l'écoute de leurs besoins. Nous avons mené une concertation en octobre avec les fédérations de parents d'élèves. Nous avons mis en place une commission cantine restauration, dans l'esprit de la démocratie participative que nous souhaitons plus largement initier sur la ville. Il a ensuite été demandé aux parents de préciser quel serait le repas choisi pour leur enfant. Une période d'évaluation d'un mois est prévue en février. Un questionnaire de satisfaction sera distribué, pour voir si notre prestataire Sodexo-Les Petits Gastronomes répond aux attentes

en matière de qualité et de variété. Une quarantaine de recettes sont proposées. 70 % d'entre elles sont du « fait maison ». Le bio représente à minima 20 % des aliments. Sa part est vouée à augmenter. Les résultats de l'évaluation seront présentés. La commission participe à ce suivi.

### Qu'entend-on par végétarien ?

Conformément à la loi EGalim, appliquée depuis novembre 2019 pour toute la restauration scolaire, un repas végétarien est à base de protéines végétales (légumineux, céréales...) et peut également comporter des œufs ou des produits laitiers. Soyons clairs : tous les apports nutritionnels sont couverts. Il n'y a pas de carences. Nous travaillons avec des spécialistes de la nutrition pour mener ce projet.

## Début des inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se dérouleront du lundi 15 février au samedi 3 avril 2021. Pour l'entrée en petite section de maternelle (les enfants nés en 2018), le formulaire est disponible en ligne sur [villeparisis.fr](http://villeparisis.fr) ou au Guichet unique de la mairie. Il faut fournir un justificatif de domicile, une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance, ainsi que les pages « vaccinations » du Carnet de santé.

Pour l'inscription aux activités périscolaires, à la restauration et aux accueils de loisirs des enfants scolarisés à Villeparisis, le quotient familial est appliqué. Il faut présenter le dernier avis d'imposition sur les revenus 2020, les 3 derniers bulletins de salaires de chaque parent (ou décompte de Sécurité sociale ou notification de Pôle emploi selon les cas), une attestation de la CAF 77, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, une copie du jugement et un justificatif de pension alimentaire pour les parents séparés, une attestation d'assurance scolaire, les pages « vaccinations » du Carnet de santé et la fiche sanitaire d'inscription restauration scolaire et activités périscolaires.

Renseignement au 01 64 67 52 38 (ou 52 28) ou sur [villeparisis.fr](http://villeparisis.fr).

### Est-ce que cela entraîne un surcoût pour les familles ?

Il n'y a aucun impact sur le budget des familles. Le léger surcoût engendré est entièrement supporté par la ville.

## Écoles élémentaires Distribution de **masques**

Pour aider des familles parfois fragilisées socialement par le contexte sanitaire, et bien que cela n'entre pas dans ses compétences, la municipalité a décidé à nouveau d'offrir le 19 janvier aux élèves des écoles élémentaires de Villeparisis des masques en tissu lavables et réutilisables dix fois. Leur

taille est adaptée aux écoliers dès 6 ans (en classe de CP). Début novembre à la rentrée des vacances scolaires, une première distribution avait été réalisée dans les classes par les enseignants et des élus de la ville. Quelques 2 500 masques avaient ainsi déjà été offerts.



## En bref...

### Le Maire accueille les stagiaires de 3<sup>e</sup>



Venus passer chacun une semaine en stage d'observation professionnelle dans les services municipaux, des collégiens de Jacques Monod et de Gérard Philippe scolarisés en 3<sup>e</sup> ont été reçus, pour un temps d'échange avec le maire Frédéric Bouche et son adjointe Caroline Digard les 14 et 21 janvier. Ceux-ci leur ont présenté la Ville et les différentes missions du service public comme la médiathèque, les services techniques, les finances, l'informatique ou encore la communication. Les élèves y ont trouvé d'utiles renseignements pour leur future orientation.

### Aide pour la carte Imagine'R

Une aide complémentaire de 25 euros sur le prix de l'abonnement à la carte Imagine'R est proposée par le Conseil Départemental pour les collégiens non boursiers utilisant les transports scolaires. Les familles ont jusqu'au 30 avril 2021 pour se connecter sur le site [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr) afin d'y remplir un formulaire de demande de remboursement. Elles recevront un virement dans les 3 mois. Lors de la rentrée scolaire de septembre, collégiens, lycéens, étudiants, apprentis (dont l'employeur ne participe pas aux frais de transport) avaient déjà pu bénéficier d'aides financières du Département et de la CARPF (Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France), en déposant un dossier au CCAS de la mairie.

## Point Information Jeunesse EN FÉVRIER, L'AIDE À LA FORMATION



Bientôt rebaptisé au printemps Structure Information Jeunesse (SIJ) suite à l'évolution de sa labellisation, l'actuel Point Information Jeunesse propose aux 16-25 ans plusieurs rendez-vous (gratuits) pendant les vacances de février, organisés dans ses locaux.

Le premier, un atelier de découverte, s'intéresse au maniement de la plateforme d'orientation Parcoursup. Deux dates sont proposées, indépendantes l'une de l'autre: les 17 et 24 février à 14 heures. Dans un premier temps, les jeunes intéressés apprendront à utiliser la plateforme et notamment à surveiller les différentes dates clés. Le second rendez-vous sera consacré à des simulations d'utilisation. 14 places sont disponibles pour cet atelier. L'inscription est obligatoire.

### Entretiens d'embauche

14 places sont également proposées le 18 février (14h30) pour s'exercer à des entretiens d'embauche au travers de jeux de rôle. La structure est habituée à

proposer ce type de rencontres permettant aux candidats de réfléchir sur leurs personnalités, leur projet professionnel et leurs qualités à mettre en avant.

Les 19 et 26 février, deux cafés-débats seront ouverts, pour aborder les sujets de société qui préoccupent les jeunes intervenants. De tels moments d'expression permettent aussi au PIJ d'identifier des besoins auxquels il tentera de répondre via ses activités.

**Accompagner, faciliter l'accès à l'information et aux démarches sont dans les gènes de cette structure municipale,** qui œuvre dans des domaines aussi variés que la formation, la santé, le logement ou encore les bons plans (stages et loisirs). Elle propose à la fois des ateliers dans ses locaux et des rencontres toute l'année dans les quartiers de la ville. Avec l'embauche de deux nouveaux animateurs, son équipe vient de se renforcer. Sa labellisation lui permet de bénéficier d'un réseau de partenariats et d'un soutien logistique. Elle intervient dans le contexte d'un nouveau projet éducatif du secteur jeunesse de la ville.

## Aide au Bafa

L'aide de la commune à la préparation au Bafa (brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur) se poursuit cette année encore avec le PIJ. Ce diplôme est indispensable pour exercer auprès des enfants et des adolescents en accueil de loisirs ou lors de séjours de vacances. 20 jeunes de 18 à 30 ans pourront y prétendre en 2021. Les dates d'inscription seront connues en février. Les sessions seront dispensées lors des vacances d'avril (théorie), d'été (pratique) et d'automne (approfondissement). L'inscription sera soumise aux conditions de revenus du foyer familial. La mairie va compléter le montant de cette formation, au-delà des subventions que pourront apporter la CAF et le Département. Les diplômés se livreront à la fin à un « retour d'expérience » auprès des centres de loisirs. Les bénéficiaires doivent être Villeparisiens et ne pas avoir déjà entamé cette démarche. Le dossier sera à retirer au Point d'Information Jeunesse ou disponible sur [villeparisis.fr](http://villeparisis.fr).

Renseignements au 01 60 21 49 11.

## Covid-19

# NOUVELLE JOURNÉE DE DÉPISTAGE

Une nouvelle journée de dépistage de la Covid-19 a été organisée le 18 janvier au gymnase Aubertin de Villeparisis. La population était invitée de 9h30 à 16h30 à venir pratiquer gratuitement un test virologique nasal PCR, sans rendez-vous, sans ordonnance. Alors que l'inquiétude monte à propos de la diffusion sur le territoire de variants du virus, **l'objectif était de détecter le plus largement possible des porteurs de la Covid, de les isoler, identifier les cas contact et ainsi casser les chaînes de transmissions.** Près de 150 personnes se sont déplacées. 200 kits de détection étaient disponibles. Pour l'occasion, la ville a noué un partenariat avec le laboratoire d'analyses de l'hôpital Robert Ballanger (Aulnay-sous-Bois). À l'intérieur du gymnase, où un parcours était fléché, le masque obligatoire et du gel hydroalcoolique mis à disposition, deux postes de prélèvement ont été installés dans des barnums. Quatre infirmières libérales de Villeparisis ont assuré le prélèvement toute la journée. Il fallait auparavant préciser son identité et remplir un questionnaire,



afin de pouvoir réceptionner par SMS les résultats de son test. Le 24 août déjà, un premier dépistage massif avait été organisé à Villeparisis, en partenariat cette fois avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

## Seniors

# Des dessins pour Noël

Voilà un beau geste de solidarité entre générations. À la demande du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les enfants présents avant les fêtes lors des temps d'accueil du matin et du soir dans les écoles de la ville ont dessiné pour les aînés de la commune. Dessins ou cartes de vœux, parfois même nommément désignés au prénom des seniors, ces travaux ont ainsi participé à animer cet esprit de Noël si important en fin d'année, signe de lien social. Les dessins ont ensuite été adressés à la Résidence Octave Landry ou apportés à demeure par les agents d'aide à domicile.



## Mairie : standard modernisé

L'accueil téléphonique de la mairie se modernise. Pour vos demandes en documents administratifs, à l'état-civil, le scolaire, le CCAS, il est possible depuis janvier de taper directement sur la touche correspondante pour joindre ces services. Un agent d'accueil reste toutefois également joignable pour une demande plus spécifique.

## Vacances de Noël : l'EMJ dans les quartiers

Les animateurs de l'Espace Municipal des Jeunes et du Point Information Jeunesse partent pendant les vacances à la rencontre des adolescents et jeunes adultes de quartiers de Villeparisis (Le Parisis, le Mail de l'Ourcq, Normandie Niemen). Il s'agit de proposer des activités mais aussi de les informer sur les aides (emploi, formation, santé...) qu'ils peuvent trouver auprès de ces équipes municipales.

## Accession sociale à la propriété



Pour faciliter l'accès social à la propriété à Villeparisis, la Ville soutient un programme immobilier (PSLA) mené par le bailleur social 3F, situé au 80-84, avenue du Général de Gaulle. Cette résidence « Les Préludes » propose 13 logements (de type T2, T3 et T4) avec une place de parking souterrain. Il reste 9 logements disponibles. Les futurs acquéreurs seront locataires dans le cadre du parcours résidentiel locataire pendant un an, puis ils auront la possibilité de lever l'option d'achat. Ils bénéficieront de la TVA réduite à 5,5 %, d'une garantie de rachat et de relogement (sous condition) en cas de non levée d'option, de l'exonération de taxe foncière pendant 15 ans et d'un prêt bancaire à taux zéro. Les dossiers seront étudiés par ordre d'arrivée. On ne peut dépasser le plafond de ressources selon la composition familiale, ni dépasser un taux d'effort sur le paiement du loyer supérieur à 33 %.

# SUIVI DE CHANTIERS

L'hiver ne signifie pas pour autant la fin des chantiers dans la ville. Profitant notamment des vacances scolaires de fin d'année, les agents techniques municipaux et les entreprises sollicitées par les services techniques sont donc intervenus dans plusieurs bâtiments.



**1.** À l'école élémentaire **Normandie Niemen** a été menée la réfection des sanitaires des garçons, derniers d'un ensemble de quatre blocs de sanitaires rénovés depuis l'été dernier.

**2.** À l'école maternelle **du Mail de l'Ourcq**, divers travaux ont été menés, à commencer par une réfection de la peinture des sanitaires côté réfectoire, après que l'on ait constaté de l'humidité murale.



**3.** Dans les écoles **Anatole France et Séverine**, des travaux ont été entrepris dans le local dédié au lave-vaisselle, où cet appareil a été remplacé afin d'améliorer les conditions de travail du personnel. L'ancienne machine était sous-dimensionnée, lavant 120 couverts par jour. La nouvelle peut traiter 400 couverts à la journée. Ce chantier a en partie été mené par des agents municipaux.





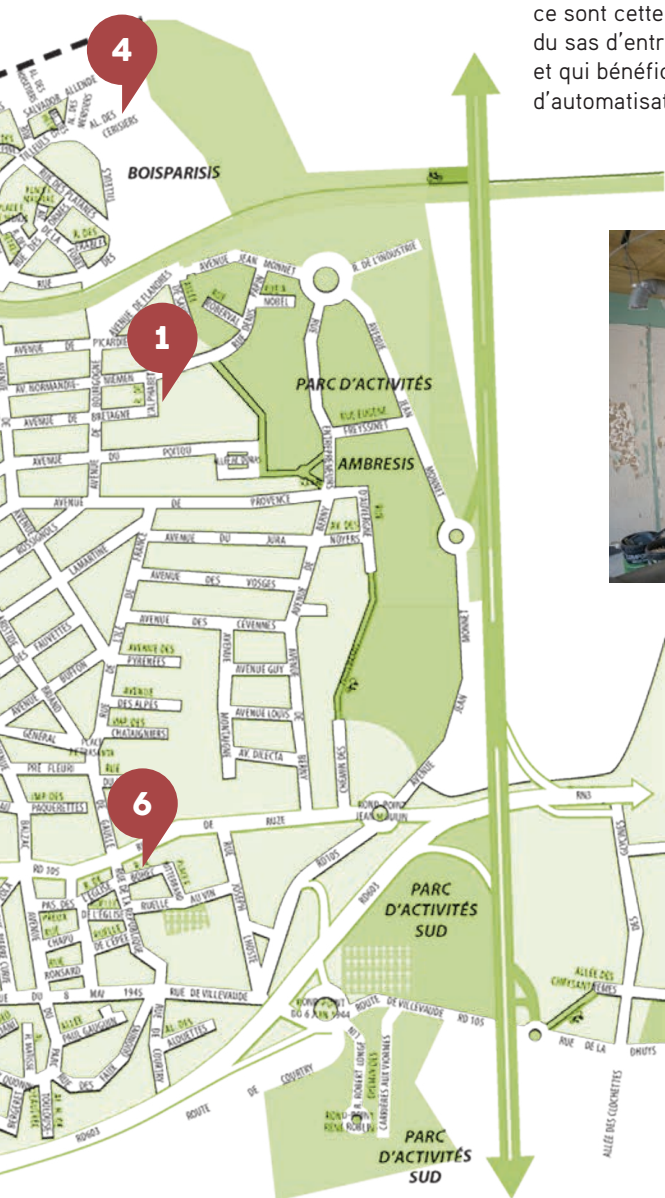
## Dans les écoles



**4.** À l'école maternelle **Pauline Kergomard**, à Boisparisis, la porte donnant sur la cour a été remplacée dans la classe de la directrice.



**5.** Après une vaste rénovation l'an passé de la **Maison Pour Tous Jacques Marguin**, avec notamment une mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, ce sont cette fois les deux portes du sas d'entrée qui sont modernisées et qui bénéficient de travaux d'automatisation.



**6.** La mairie avait mis des locaux à disposition de l'**Office notarial**, rue de Ruzé. Les juristes déménagent (à côté) et les locaux sont repris par la ville pour une réfection complète par les agents techniques municipaux, afin d'y installer de nouveaux bureaux dédiés aux services municipaux.

**7.** Responsable du réseau d'assainissement sur la ville, la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France poursuit jusqu'au 12 avril les travaux **rue Massenet**, où le réseau était très dégradé. Les accès aux propriétés des riverains et aux services de secours seront préservés. Ces travaux sont confiés à une entreprise.

## Avis d'enquête publique

Par un arrêté préfectoral n° 2021/04/DCSE/BPE/EXP du 11 janvier 2021, une enquête publique conjointe est ouverte sur le territoire de la commune de Villeparisis, préalable à la réalisation d'un pôle Lycée. Le commissaire enquêteur Jacques Dauphin, inspecteur des sites à la DIREN, retraité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés en mairie. Ce sera le **lundi 1<sup>er</sup> mars 2021** de 14h à 17h, **mercredi 10 mars 2021** de 9h30 à 12h30 et **mardi 16 mars 2021** de 14h à 17h.

# dossier

DÉMOCRATIE LOCALE

# Mieux-vivre la ville ensemble

**Redonner du sens à l'action publique:** c'est l'ambition portée par la municipalité de Villeparisis. Cela passe par l'impulsion d'un véritable dialogue entre les habitants, les élus, les services municipaux, et tout au long du mandat. Il s'agit de redonner aux citoyens le goût de l'engagement, du débat, dans une volonté d'améliorer la vie quotidienne. Explications.



## Participation Devenir acteur de sa ville

C'est un changement de méthode. C'est aussi un engagement de campagne qui se réalise : redonner aux citoyens tout au long du mandat le goût de l'engagement et du débat autour de la vie et de l'avenir de la cité. Il s'agit de **développer une culture de travail en commun entre les Villeparisiens, leurs élus et les services municipaux**. L'idée, également, est de rendre chacun acteur de sa ville, de porter la parole de ceux qui le souhaitent et d'aider à mieux comprendre l'action de la municipalité.

« La force de la démocratie participative, c'est qu'elle se décline dans tous les domaines de nos politiques, qu'elles soient sociales, solidaires, éducatives, écologiques, citoyennes, culturelles, sportives... », explique Michèle Pélabère, maire-adjointe chargée de la Participation citoyenne et de l'Évaluation des politiques publiques.

« Nous désirons redonner la parole aux habitants dans leur diversité mais aussi qu'ils retrouvent un esprit de solidarité et de responsabilité qui renforcera le mieux vivre ensemble. Nous souhaitons aussi qu'ils puissent proposer des projets destinés à améliorer la vie quotidienne. »



**Redonner la parole  
aux habitants  
dans leur diversité.**



### Conseil de Participation Citoyenne

Ce nouveau modèle passe par la création d'un Conseil de Participation Citoyenne. Il fonctionnera en miroir du Conseil municipal. Il sera composé de 35 habitants volontaires et bénévoles de plus de 16 ans, tirés au sort par huissier parmi les candidats. **Ils seront les ambassadeurs de la démocratie locale villeparisienne auprès de toute la population**. Le souhait est que ce Conseil soit le plus représentatif possible en termes de parité, de diversité des profils et des quartiers habités. Nul besoin d'être expert dans un domaine, seule compte l'envie d'être constructif, d'enrichir le débat public.

Ce Conseil de Participation Citoyenne est une aide au pilotage, avec un droit de regard sur les politiques publiques. Il permettra par exemple à des habitants de participer à des Commissions municipales qui préparent les Conseils municipaux, et de dialoguer avec les élus et les services de la mairie.

### Déclarer sa candidature

Pour déclarer sa candidature, c'est simple : il suffit avant le dimanche 28 février de se rendre sur le site internet de la ville ou de déposer dans des urnes dédiées le formulaire à découper ici en page 17.

On trouve notamment ces urnes au Guichet unique de la mairie, à l'entrée de la Médiathèque Elsa Triolet, de la Maison Pour Tous Jacques Marguin, de l'Espace Municipal des Jeunes ou encore au Centre Communal d'Action Sociale. La liste complète est à retrouver sur notre site. Le tirage au sort se fera en mars, pour un début d'activité à la fin du printemps.

MAIL DE CONTACT : [PARTICIPATION.CITOYENNE@MAIRIE-VILLEPARISIS.FR](mailto:PARTICIPATION.CITOYENNE@MAIRIE-VILLEPARISIS.FR)

## Dialogue Un minibus pour sillonner les quartiers

Habillé aux couleurs de la ville, il parcourra les quartiers de la commune prochainement : c'est le « bus citoyen », un véhicule (format minibus ou camping-car) chargé d'aller régulièrement à la rencontre des habitants. L'objectif est de proposer un outil de proximité servant à échanger, à ouvrir le dialogue entre Villeparisiens, élus et services municipaux.

Il s'agit soit de venir expliquer un projet, soit d'être à l'écoute des doléances très locales, très pratiques, soit de relever ce qui fonctionne déjà bien, en vue toujours d'améliorer le quotidien. Ce bus sera connecté, informatisé. Il disposera d'un espace d'accueil confidentiel. Ainsi, il sera possible par exemple d'y régler directement un problème administratif sans se déplacer en mairie, ou d'y trouver un renseignement lié à la formation, la santé ou l'emploi sans avoir à aller le chercher au Point Information Jeunesse, d'être sensibilisé à une question de sécurité publique par la police municipale ou encore de proposer une idée pertinente améliorant la vie de son quartier ou de la ville tout entière.



*Nul besoin d'être expert dans un domaine, seule compte l'envie d'être constructif, d'enrichir le débat public.*



**MICHÈLE PÉLABÈRE**

MAIRE-ADJOINTE CHARGÉE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET DE L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



## LE CHIFFRE

# 35

**C'est le nombre d'habitants** volontaires tirés au sort pour composer le futur Conseil de Participation Citoyenne. Ayant un regard sur les politiques publiques, celui-ci sera aussi un lien direct avec la population villeparisienne.

## LA DATE

# 28 février

**Vous avez jusqu'à la fin du mois de février** pour vous déclarer candidat au Conseil de Participation Citoyenne, soit en déposant dans une urne à disposition dans les équipements communaux le formulaire à découper dans ce magazine, soit par internet sur le site de la ville.



## FINANCEMENT

### Un budget participatif pour vos projets

Vous avez des idées ? Ce budget participatif viendra rendre viables des projets d'intérêt public formulés par les habitants. Ces suggestions pourront être collectées chaque année via une plateforme internet municipale. Elles pourront aussi être recueillies grâce au passage du « bus citoyen », lors de manifestations municipales (Fêtes, salons...) ou encore dans les équipements habituellement fréquentés par la population (médiathèque, conservatoire, Résidence Octave Landry...). Évidemment, à l'image de ce qui est demandé déjà aux deux Conseils des jeunes, des critères seront exigés, avant de proposer. Il faudra ainsi qu'un projet entre dans les compétences de la mairie (pas de la Communauté d'agglomération ni du Département), qu'il concerne l'espace public (et non privé), qu'il intéresse le plus grand nombre, ou encore que son coût soit estimé. Les projets ayant passé cette étape seront soumis au vote. Les plus sollicités réalisés.



## Identité

# Une image pour la ville

Sur la charte de jumelage avec la ville allemande de Wathlingen signée en septembre 1975, il figure déjà, en tête de page: le « V », inspiré de la sculpture de l'artiste Victor Vasarely trônant devant le centre culturel Jacques Prévert. Aujourd'hui encore, 50 ans plus tard, il est choisi comme étant un emblème de la ville. Villeparisis a pourtant beaucoup changé, a gagné plus de 10 000 habitants, a intégré une Communauté d'agglomération. Le territoire s'est transformé.

Cinquante ans plus tard, les habitants se reconnaissent-ils toujours dans ce symbole d'appartenance, qui a perduré avec quelques ajustements? C'est pour y ré-

pondre qu'un questionnaire sur internet a été soumis aux habitants début décembre dernier. Plus de 300 réponses ont été apportées.

### Canal et sculpture

Il en ressort notamment que Villeparisis est aujourd'hui d'abord identifiée à une « ville nature » et une « ville artistique et créative » (voir infographie). Deux marqueurs sortent du lot: la présence du canal de l'Ourcq et la sculpture de Vasarely. Et s'il fallait par exemple faire évoluer le logo de la commune, il devrait davantage aller vers la modernité que vers l'attachement aux traditions. Rappelons qu'il n'existe pas de blason historique.

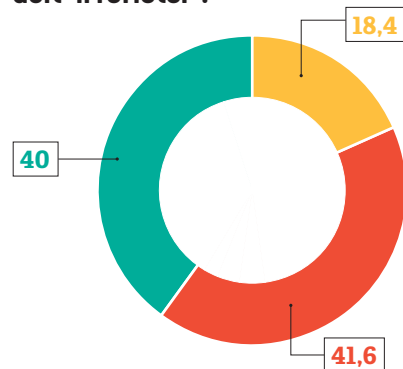
**Une nouvelle identité visuelle sera mise en place courant 2021. Elle sera issue des résultats de cette consultation.** Première étape de réflexion visant à moderniser l'ensemble des outils de communication de la commune.

Quand cette démarche participative sera achevée, le résultat sera présenté dans ce magazine sur villeparisis.fr et les réseaux sociaux.

Le souhait de la Ville est de donner plus de lisibilité à l'action municipale, mais aussi d'ancrer, également davantage Villeparisis dans le territoire qui l'entoure.

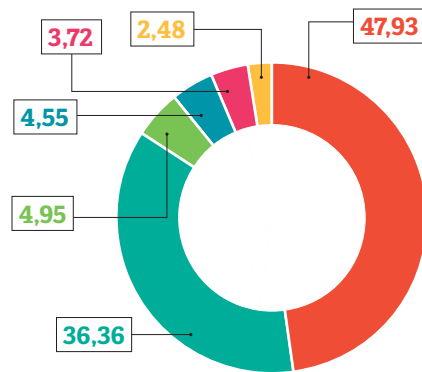
### VOS RÉPONSES (en %)

Dans son aspect général, quel état d'esprit le nouveau logo doit-il refléter ?



- La modernité (style épuré et sobre)
- L'innovation (ligne dynamique, graphique, contemporaine)
- La tradition et l'attachement aux valeurs (forme d'inspiration classique, raffiné)

**Vous semble-t-il intéressant de faire référence (de manière stylisée ou détournée) à l'un des éléments emblématiques associés à Villeparisis ?**



- L'eau – canal de l'Ourcq
- Le V de Victor Vasarely (présent notamment devant l'espace culturel)
- Le centre culturel Jacques Prévert
- La forêt
- Honoré de Balzac
- Le château de Morfondé



# CONSEIL DE PARTICIPATION CITOYENNE

## appel à candidatures

« Nous nous y sommes engagés, la participation citoyenne est l'un des fils conducteurs de ce mandat 2020-2026 et sera déclinée dans toutes ses composantes : solidaire, écologique, sociale, émancipatrice et citoyenne.

Conçu comme le miroir du Conseil municipal, le Conseil de Participation Citoyenne sera composé de 35 habitants volontaires et bénévoles.

Ce Conseil de participation des habitants a pour principal objectif de favoriser la participation de l'ensemble des villeparisien-ne-s à la vie locale. Ces citoyens seront ainsi des ambassadeurs de la démocratie locale villeparisienne auprès de l'ensemble de la population. Ils participeront notamment aux commissions municipales, auprès des élus de Villeparisis. Ils pourront également rendre des avis et formuler des propositions sur des thématiques.

Tout habitant de Villeparisis âgé de plus de 16 ans et n'étant pas élu au Conseil municipal peut proposer sa candidature au Conseil de Participation Citoyenne. La Ville organisera un tirage au sort parmi ces candidatures, réalisé par un huissier, afin de garantir la transparence de la démarche. La parité femmes hommes sera recherchée.

La démocratie participative villeparisienne sera multiple et vivante, alors rejoignez-nous ! »

**Frédéric BOUCHE**  
Maire de Villeparisis

Nom : .....

Prénom : .....

Vous êtes :  une femme  un homme

Tél. : .....

**Et/ou**

Adresse mail : .....

**La Ville de Villeparisis souhaite que les membres du Conseil de Participation Citoyenne soient issus de tous les quartiers et de tous âges, afin de croiser les regards.**

### Dans quel quartier habitez-vous ?

- |                                                  |                                                  |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Secteur du marché       | <input type="checkbox"/> Bois Fleuri             |
| <input type="checkbox"/> Boisparisis             | <input type="checkbox"/> Henri Barbusse-La Poste |
| <input type="checkbox"/> Normandie-Niemen        | <input type="checkbox"/> Renan-Lavoisier         |
| <input type="checkbox"/> Le Parisis-Faux Quonins | <input type="checkbox"/> Stade Delaune           |
| <input type="checkbox"/> Vieux Pays              |                                                  |

### Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- |                                                     |                                                     |
|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Entre 16 et 24 ans inclus. | <input type="checkbox"/> Entre 45 et 59 ans inclus. |
| <input type="checkbox"/> Entre 25 et 34 ans inclus. | <input type="checkbox"/> Entre 60 et 74 ans inclus. |
| <input type="checkbox"/> Entre 35 et 44 ans inclus. | <input type="checkbox"/> 75 ans et plus.            |

### Quels sujets vous intéressent particulièrement ? (Trois réponses possibles, que vous pouvez numéroter par ordre de préférence) :

- |                                                                                   |                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Action sociale / Solidarités                             | <input type="checkbox"/> Education / Enfance / Petite enfance |
| <input type="checkbox"/> Santé                                                    | <input type="checkbox"/> Jeunesse                             |
| <input type="checkbox"/> Handicap / Accessibilité                                 | <input type="checkbox"/> Seniors                              |
| <input type="checkbox"/> Egalité femmes-hommes / Lutte contre les discriminations | <input type="checkbox"/> Culture / Jumelages                  |
| <input type="checkbox"/> Sécurité / Prévention                                    | <input type="checkbox"/> Loisirs / Sports                     |
| <input type="checkbox"/> Circulation / Transports                                 | <input type="checkbox"/> Travaux / urbanisme                  |
| <input type="checkbox"/> Développement économique / Emploi                        | <input type="checkbox"/> Environnement / Cadre de vie         |
| <input type="checkbox"/> Numérique                                                | <input type="checkbox"/> Bien-être animal                     |
|                                                                                   | <input type="checkbox"/> Autre : ...                          |

Je déclare faire acte de candidature pour être membre du Conseil de Participation Citoyenne de la Ville de Villeparisis.

A l'issue du tirage au sort, je m'engage à signer une autorisation de droit à l'image afin que la Ville puisse valoriser les actions du Conseil de Participation Citoyenne.

Date : .....

Signature : .....

Pour participer, vous devez vous faire connaître via ce formulaire ou sur [villeparisis.fr](http://villeparisis.fr). Des urnes sont à disposition au Guichet unique, au CCAS, Maison pour tous, médiathèque, l'Espace municipal des jeunes.

\* Vos données personnelles collectées dans le cadre de la consultation lancée par la Ville ne seront utilisées que pour vous contacter. Les données collectées dans le cadre du présent traitement seront conservées jusqu'au 31 décembre 2023. À tout moment, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement des données collectées dans le cadre de ce traitement. Les demandes sont à adresser en « Mairie de Villeparisis – A l'attention de la Déléguée à la protection des données – Hôtel de ville - 32 rue de ruzé, 77270 Villeparisis » (DPO) ou à l'adresse mail suivante : [com@mairie-villeparisis.fr](mailto:com@mairie-villeparisis.fr)

Devenez  
acteur  
de votre  
ville



# loisirs



20  
MÉDIATHÈQUE

21  
TAEKWONDO

22  
DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

## À la médiathèque municipale L'inscription est devenue gratuite



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'inscription à la médiathèque municipale Elsa Triolet est devenue gratuite pour les Villeparisiens. La décision a été votée en Conseil municipal en décembre dernier. Cette volonté municipale vise à élargir l'accès du public à la lecture, et à assurer l'égalité de tous devant la culture. C'est ce qui semble en tout cas advenir dans des communes ayant déjà opté pour cette gratuité, notamment concernant les adultes.

« Les services de la médiathèque doivent être accessibles à tous », a estimé Christine Ginguené, maire-adjointe à la Culture lors de ce Conseil municipal. « La tarification peut représenter un obstacle pour ceux qui se sentent éloignés des activités culturelles ou qui sont fragiles économiquement. » Il a été constaté que le coût pouvait représenter un frein.

Jusqu'ici, l'accès au bâtiment et la consultation sur place des documents étaient libres, mais pas le prêt ni l'accès aux récents ateliers numériques. Cela change, accompagnant l'ouverture en novembre 2020 d'un Espace dédié à ces activités high-

tech. La médiathèque organise également toute l'année des animations (concerts, spectacles, rencontres littéraires, contes).

### High-tech et navette

Pour répondre aux besoins de la population, l'offre (papier ou numérique) a été étendue. La médiathèque partage le catalogue de 13 bibliothèques du réseau de l'agglomération Roissy Pays de France. Un réseau voué à encore s'élargir au printemps. Depuis octobre 2019, un système de navette permet d'emprunter les documents disponibles dans les autres structures. Cette navette passe à Villeparisis le mardi et le vendredi.

Les usagers de la commune peuvent bénéficier par ailleurs d'un accès aux ressources en ligne du Département (cours de langues, e-books, plus de 6500 films, aide à la formation). La médiathèque de Seine-et-Marne complète ce travail collaboratif en prêtant des ouvrages, des expositions, des malles numériques et du matériel d'animation.



### À l'agenda

(Sous réserve du contexte sanitaire)

### En février

**ATELIERS NUMÉRIQUES :**  
POUR LES ADULTES (10H À 12H) **LE SAMEDI 13, VENDREDI 19 ET SAMEDI 20 FÉVRIER,** SUR LE THÈME DU PHOTOMONTAGE.  
POUR LES ADOS (12-16 ANS, DE 14H À 16H) **SAMEDI 13 (RETOUCHER DES IMAGES), MERCREDI 17 ET SAMEDI 24 (CRÉER UN BLOG).**

**ATELIERS TOUT-PETITS (AVEC LA PARENTHÈSE) :**  
« PETITES CLOWNERIES », **SAMEDI 13 FÉVRIER** DE 10H À 12H.

**AU RACONTOIR :**  
« ET PATATI ET PATATA », **MERCREDI 17 FÉVRIER** À 14H30 (POUR LES PLUS DE 6 ANS).

### En mars

**ATELIERS NUMÉRIQUES :**  
POUR LES ADULTES (10H À 12H), « EFFECTUER DES ACHATS EN LIGNE » LES **VENDREDI 5 ET SAMEDI 6, « GÉRER SES DOSSIERS » VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 MARS.**  
POUR LES ADOS (10 À 14 ANS, DE 14H À 16H), « INVENTER DES DISPOSITIFS INTERACTIFS ET MULTIMÉDIAS » **SAMEDI 13, ET « JOUER ET EMPORTER UN MINECRAFT GRATUIT » MERCREDIS 17 ET 31 MARS.**

**ATELIER TOUT-PETITS (AVEC LA PARENTHÈSE) :**  
« PETITES CLOWNERIES » **SAMEDI 13 MARS** DE 10H À 12H.

**AU RACONTOIR :**  
« LES PETITS TRÉSORS », **MERCREDI 17 MARS, 14H30 (POUR LES PLUS DE 6 ANS).**  
**SAMEDI 13 MARS** À 16H : RENCONTRE AUTOUR DU CONTE, AVEC L'ASSOCIATION LES CONTEURS DU RACONTOIR (PUBLIC ADULTE).

## La médiathèque en chiffres

 **3 200** inscrits

 **SECTION JEUNESSE**

**35 000** albums, livres d'images

 **SECTION ADULTES**

**32 000** romans et livres documentaires

**1 900** BD

**550** mangas

**70** titres de presse

C'est aussi des livres audio, des livres en gros caractères, des méthodes de langues ou encore des DVD

 **DISCOTHÈQUE**

**17 000** CD

**1 000** CD pour les enfants

**80** nouveaux titres chaque mois

C'est aussi des DVD, des magazines et des livres spécialisés

**L'ESPACE NUMÉRIQUE**

 **8** ordinateurs  **3** tablettes

 **3** liseuses  **2** imprimantes

 **1** écran interactif



USMV Taekwondo

## L'emploi, tout un combat

Le sport pour aider à trouver un emploi: c'est le dispositif mis en place autour des activités de l'USMV Taekwondo à destination d'un public peu qualifié en difficulté d'insertion professionnelle ou en situation de décrochage scolaire. Les publics privilégiés sont les femmes et les jeunes de 18 à 30 ans.

Baptisée « Rien ne te retient », cette initiative plonge les candidats dans le cocon du monde associatif sportif, avec cette idée essentielle: **pour prendre confiance en soi, pour se remobiliser, trouver des repères et s'appuyer dessus, nous avons besoin de lien social.**

Selon l'éducateur sportif Claude Carquer, protagoniste du projet, le sport redynamise. Il nous plonge dans une dynamique de groupe, nous fait prendre conscience de nos capacités, fait gagner en considération. Il maintient en forme, favorise la créativité, et enseigne à mieux gérer ses émotions.

### Projet professionnel

On peut frapper à la porte du club de taekwondo directement. On peut aussi s'y rendre, sur les conseils de la Mission locale, le Point Information Jeunesse, la Maison Pour Tous ou encore le CCAS. On n'y pratiquera pas forcément que le



taekwondo, sport de combat. Une forme plus orientée vers le fitness en musique est proposée, ainsi que la self-défense. On peut aussi tester les trois disciplines. Une passerelle existe entre le soutien du club et, dans la continuité, un dispositif social d'accompagnement des personnes sans activité vers un projet professionnel ou vers la création d'entreprise. Baptisé « Réalise tes rêves », ce programme de reprise en main est limité dans le temps. **Chaque personne suivra plusieurs étapes**

**individualisées d'entretiens, de tests, de coaching (6 séances), de découverte de nouveaux métiers, d'immersion, de développement personnel.** On y apprend par exemple à identifier ses compétences, à les mettre en valeur, à établir un CV, à préparer un entretien d'embauche, et à définir son plan de formation. On peut alors être orienté au mieux pour son retour à l'emploi.

**Contact : Claude au 06 46 70 71 13  
ou Sophia au 06 34 43 64 13**



## Handicap

Créé en octobre 2020, le comité villeparisien de l'Association des Paralysés de France (APF) s'est donné pour mission d'informer sur les aides, les droits, les prestations aux personnes en situation de handicap. Il facilite les démarches de ses adhérents et ouvre le débat sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite dans la ville. Il se réunit à 14 h en mairie les 17 février, 17 mars et 14 avril dans la salle du Conseil municipal ou par vidéo zoom si la situation sanitaire l'exige. Il tiendra également un stand le 13 février de 10 h à 12 h au centre commercial Leclerc.

**Renseignements auprès d'Alain Ferdeghini  
au 06 71 31 14 11 ou à l'adresse mail  
galvert@orange.fr. Le comité APF Villeparisis  
a aussi une page Facebook.**

## Dictée intergénérationnelle Cette année sur internet



Elle avait été annulée l'an dernier en pleine première vague épidémique. Tradition villeparisienne, la dictée intergénérationnelle revient cette année. Elle sera lue sans faute samedi 27 février à 14h. Contexte sanitaire oblige, elle se fera en direct sur Internet, à suivre sur le site et les réseaux sociaux de la Ville. Réunir plus d'une centaine d'amateurs dans une même salle de l'école élémentaire Anatole France, comme en 2019, n'était pas raisonnable. À défaut de faire physiquement replancher petits et grands en rangs serrés dans l'esprit du Certificat d'études d'autrefois, chacun chez soi (et si possible en famille) tentera d'esquiver les pièges orthographiques et les accords grammaticaux hasardeux. Sans en dévoiler trop, le texte lu sera celui d'une auteure, à quelques encablures de la journée internationale de lutte pour les droits des femmes (8 mars).

À l'issue de la correction (qui sera lue elle aussi en ligne), chacun pourra commenter l'épreuve et sa performance sur les réseaux sociaux, histoire d'ajouter un peu de convivialité. À défaut de se le voir décerner sur place, il sera possible d'imprimer un diplôme attestant de sa participation.

## Conservatoire Vidéos d'instruments à découvrir



Le conservatoire municipal de musique et de danse a pu célébrer Noël sur Internet via

le site de la ville. Une quarantaine d'élèves a pu jouer de leur instrument dans les conditions du « live ».

Dans l'attente de pouvoir reprendre les concerts et les activités habituelles, le conservatoire poursuit ses prestations en ligne. Les professeurs redoublent d'initiatives. Ils se livreront à des présentations d'instruments de musique en vidéo. Là encore, ce sera sur le site de la ville, en avril.



**DON DE SANG**  
**EN 1H**  
*J'ai sauvé*  
**3 VIES**  
et **VOUS ?**  
qu'attendez-vous ?




**EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !**

**1 HEURE, c'est le temps qu'il faut pour un don de sang !**

- 1  Accueil
- 2  Entretien préalable au don
- 3  Prélèvement 7 à 10 min.
- 4  Pause A+

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.**





Maladies auto-immunes, coagulations difficiles...  
**Globules rouges**



Labile, fragile, lymphatique...  
**Plaquettes**



Maladies chroniques...  
**Plasma**

**Pour se présenter à un don de sang, il faut :**


- Se sentir en bonne santé
- Être âgé(e) de 18 à 70 ans (ou 65 ans pour les dons de plasma/plaquettes)
- Peser au moins 50 kg (ou au moins 55 kg pour un don de plasma/plaquettes)
- Être muni(e) d'une pièce d'identité

**Pensez aussi à vérifier les éventuelles contre-indications avant de vous déplacer !**

Tatouage récent, voyage, fièvre, dentiste... Faites le test\* en ligne sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) rubrique « Puis-je donner ? » ou sur l'appli **Don de sang**.

\*Attention ce test est à titre indicatif, il ne remplace pas l'entretien préalable au don.








[dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr)




0 800 109 900



# portrait

DE VILLEPARISIEN

## Bulent Altun Apiculteur



**Installé à Villeparisis depuis 2018, il reprend aujourd'hui l'héritage**

les ruches », confie-t-il. Son métier, lui, se trouve sur la plateforme de Roissy. Il a passé un accord avec la mairie au printemps 2020. Un terrain lui a été mis à disposition. En échange, il transmettra à son tour bientôt son savoir aux enfants des écoles de la ville qui pourront lui rendre visite.

Quand les ruches (une douzaine alors) ont été déployées à Villeparisis, la saison était

déjà bien avancée. Élevées à Drancy, les abeilles ont dû s'adapter à une ville plus froide. Stressées par ce changement, elles se sont finalement accoutumées. Mais des reines n'ont pas résisté, des colonies ont été perdues, qu'il a fallu reconstituer. Sans parler du frelon asiatique, prédateur agressif et bien présent.

### Un coup de poker

Après une première saison tronquée et expérimentale (100 kg de miel ont quand même été prélevés), la deuxième s'organise. Le point de mire ? Les mois de mai et juin, quand le nectar abonde. Un objectif qui se prépare longtemps à l'avance, en faisant le pari d'une météo favorable.

Car l'art de l'apiculteur est, mois après mois, de surveiller, d'ajuster, de préparer ses colonies afin que les butineuses aient pu stocker suffisamment de nourriture pour que les reines pondent en abondance au bon moment. Si en hiver, une ruche compte 20 000 individus, les abeilles y sont jusqu'à 80 000 l'été, vivant une quarantaine de jours. Ce qui oblige aussi l'apiculteur à adapter sa récolte. S'il prélève exagérément le miel, il affame ses insectes. Ni trop, ni trop peu. Ce réglage subtil, ce coup de poker comme l'appelle Salman Altun, c'est tout le miel du métier.

Une rangée d'arbres abrite les ruches du canal de l'Ourcq, comme un rideau protégeant d'une trop grande humidité. Vers Mitry-Mory, les abeilles trouvent des tilleuls. À l'opposé, elles récoltent parmi les acacias. Entre les deux, Villeparisis offre son maillage de plantes et d'arbres fruitiers au gré des jardins. Alors elles quittent la colonie, volant jusqu'à cinq kilomètres à la ronde, avec une obsession : butiner nectar et pollen pour nourrir la reine pondreuse.

Derrière le Centre Technique Municipal, **33 ruches surélevées sont posées dans un enclos. Une vingtaine est en production.** La famille Altun veille sur elles depuis l'an dernier, au nom d'une tradition familiale de plusieurs générations. Quadragénaire installé à Villeparisis depuis 2018, Bulent reprend aujourd'hui l'héritage. Son père Salman l'aide, transmettant son savoir. À 16 ans, en Asie centrale, il assistait déjà son propre père apiculteur. Son métier d'instituteur n'a été qu'une parenthèse, refermée après son arrivée en France. 26 ruches dépendent désormais de lui à Drancy (Seine Saint-Denis). Il y récolte un miel bio et primé.

### Passion et apprentissage

Père et fils s'étendent désormais à Villeparisis. Pour Bulent, ce n'est encore qu'une passion, un apprentissage. « J'ai grandi dans

## Réseaux mobiles 5G : un débat nécessaire



Après les autorisations de fréquences délivrées en novembre dernier aux opérateurs téléphoniques (Free, Bouygues, Orange, SFR...) pour déployer la cinquième génération de réseaux mobiles (la 5G), la municipalité a pris position, appelant à ne pas se précipiter. D'autant qu'à Villeparisis, l'essor de la génération actuelle 4G et de la fibre sont loin d'être encore effectifs. Il subsiste des zones blanches.

Le 15 décembre, le Conseil municipal a voté un vœu réclamant l'organisation nécessaire d'un débat. Des doutes demeurent quant à l'impact sur la santé publique, explique ce texte défendu par Philippe Le Clerre, maire-adjoint chargé de l'Environnement, des mobilités douces, de l'énergie et des déchets. **La Ville suspend**

ainsi toute autorisation d'implantation d'antennes liées à la 5G. Elle souhaite attendre également les conclusions de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES), qui publiera fin 2021 un rapport évaluant ces risques éventuels pour la population. Par ailleurs, la technologie 5G (conçue pour permettre des débits dix fois supérieurs à la 4G) impactera fortement l'environnement. Le déploiement en France « aboutira à un effet rebond par la hausse de la consommation de données et d'usage des télécommunications », relève le texte voté en Conseil municipal. Ce qui signifie à terme « une forte consommation d'énergie par la sollicitation des antennes et des serveurs ».

### Des débits dix fois supérieurs

Le 19 décembre dernier, le Haut Conseil pour le climat a ajouté une pièce au débat. Dans ce qui est la première étude menée en France sur le sujet, elle a expliqué que le déploiement de la 5G aurait « une augmentation significative » des émissions à effet de serre des Français, alors qu'il faudrait drastiquement les réduire pour limiter le réchauffement climatique.

Qui plus est, la diffusion de cette nouvelle norme 5G aura probablement une conséquence sociale et consumériste. En effet, très peu de Smartphones en circulation aujourd'hui sont compatibles avec cette technologie.

Cela poussera donc souvent les habitants à acheter un nouveau forfait, ainsi qu'un nouvel appareil. Avec pour effet d'augmenter la production de téléphones à l'échelle mondiale, donc d'exploiter et d'extraire toujours plus de ressources naturelles non renouvelables. Sans parler de la pollution générée, et du retraitement des anciens modèles délaissés. Depuis janvier 2021, la Commission européenne a déjà lancé des recherches sur la génération suivante (6G), censée nous équiper en 2030, mais pour quels besoins ?

---

## Voie publique Vélos : des usagers éclairés

Trop nombreux sont encore les cyclistes (ou détenteurs de trottinettes) à circuler dans les rues de Villeparisis sans éclairage. Pourtant, en hiver, la pénombre gagne vite, la visibilité est réduite, mettant les usagers (jeunes souvent) en danger de ne pas être vus des piétons et des automobilistes.

Rappelons que pour éviter des accidents inutiles sur la voie publique, le Code de la route prévoit un matériel minimum obligatoire à vélo, faute d'en passer par une amende (articles R313-4 à R313-5 et R313-18 à R313-20 du Code). Cela commence par une bonne signalisation.

Pour rouler de nuit comme de jour lorsque

la visibilité est insuffisante, le vélo doit être équipé d'un feu blanc ou jaune « non éblouissant » à l'avant et d'un feu rouge « nettement visible » à l'arrière. Des feux au moins fixes. En complément, le vélo doit être équipé de réflecteurs passifs pour une meilleure signalisation. Ces réflecteurs (appelés catadioptrés) renvoient la lumière des phares d'une voiture dans sa direction. Un réflecteur blanc à l'avant, un rouge à l'arrière sont obligatoires au minimum, ainsi qu'un orange sur chaque roue pour être vu de côté. Enfin, les pédales du vélo doivent, elles aussi, être équipées de « catadioptrés » oranges.



## En bref...

### Collectes : trouver le calendrier

Encombrants, branchages, papiers, ordures ménagères... Distribué courant décembre dans les boîtes aux lettres de la commune par le Sigidurs (gestionnaire de l'enlèvement des déchets), le calendrier 2021 des collectes est également disponible au Guichet unique de la mairie. La version numérique est disponible sur les sites du Sigidurs et de Villeparisis.

### CARPF : un plan pour les vélos

Développer la pratique du vélo sur l'ensemble des 42 communes du territoire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (dont fait partie Villeparisis) : afin de développer son réseau de voies dédiées et de proposer des déplacements plus faciles et plus sécurisés entre les communes, la CARPF élabore un Schéma directeur cyclable. Un questionnaire anonyme est en ligne. Venez y raconter vos expériences, problématiques et attentes. Les mesures prises en tiendront compte.

<https://www.roissypaysdefrance.fr/actualites/actualite/questionnaire-usager-schema-directeur-cyclable>

### Recycler ses piles



Régulièrement, les piles se retrouvent dans les poubelles de tri. Or, mélangées à d'autres déchets, elles peuvent provoquer des incendies dans les camions de collecte ou les centres de tri. Gestionnaire des collectes, le Sigidurs rappelle donc aux habitants que les piles ne se jettent pas dans des poubelles. Elles doivent être rapportées dans des points de collecte en magasins ou en déchèterie (à Mitry-Mory). En moyenne 47 appareils fonctionnant à piles ou à batteries se trouvent dans un foyer.



Collecte des déchets Végétaux

## Collectes En février, pensez au tri des déchets

Février à Villeparisis sera le mois de toutes les collectes, conjuguant à la fois le ramassage des déchets végétaux et celui des objets encombrants. Rappelons que ces encombrants ne sont enlevés qu'un mois sur deux, et qu'après février il faudra attendre avril. Ce sera donc l'occasion rêvée de parfaire ses réflexes de tri. Pour mémoire, les emballages papiers sont collectés le matin du vendredi, hormis le mercredi à Bois Fleuri.

Par déchets végétaux, il faut entendre l'herbe coupée, les feuilles, les fleurs. Quand ils sont humides, comme souvent en hiver, ne pas surcharger votre bac. Le remplir à moitié. Quant aux branchages, les lier en fagots d'1,50 de longueur et de 10 centimètres de diamètre maximum. Les

ficeler avec des liens naturels. Ces résidus de jardinage (bien souvent) peuvent aussi être déposés à la déchèterie de Mitry-Mory. Pensez également que le Sigidurs (gestionnaire de la collecte) accompagne les habitants qui le souhaitent pour réduire et valoriser les « biodéchets » de cuisine et de jardin. En effet, 30% du contenu de notre poubelle domestique est compostable. Et 100% des « biodéchets » du jardin peuvent être valorisés. Les particuliers peuvent d'ailleurs se faire livrer un composteur en bois ou en plastique (avec son outil d'aération et un seau de tri pour la cuisine), le tout pour un coût de 10 euros. Les résidences collectives peuvent également bénéficier de ce dispositif écologique.

Renseignements sur [sigidurs.fr](http://sigidurs.fr)

### Calendrier

#### COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

- **Lundi 8 février au matin**  
Quartier de Bois Fleuri
- **Mardi 9 février au matin**  
Pour la zone violette sur la carte
- **Vendredi 12 février au matin**  
Pour la zone verte sur la carte
- **Lundi 15 mars au matin**  
Quartier de Bois Fleuri
- **Mardi 16 mars au matin**  
Pour la zone violette sur la carte
- **Vendredi 19 mars au matin**  
Pour la zone verte sur la carte

#### COLLECTE DES ENCOMBRANTS

- **Lundi 8 février au matin**  
Pour le secteur jaune (entre l'avenue Gide et les avenues Henri IV, Béarn et rue de l'Île-de-France)
- **Lundi 15 février au matin**  
Pour le secteur marron (Boisparisis et l'est de la rue de l'Île-de-France)
- **Lundi 22 février au matin**  
Pour le secteur rouge (sud des rues Jaurès et de Ruzé)

Plus d'infos : [villeparisis.fr/tri-selectif/](http://villeparisis.fr/tri-selectif/)

# Au marché de Villeparisis Une page est tournée



Une page est tournée en cette fin d'année 2020 au marché de la ville. Une page festive d'abord, marquée par le passage du Père Noël le 20 décembre venu exceptionnellement distribuer des friandises et des cadeaux surprises aux petits et aux grands dans les allées de la halle entre les étals des commerçants. Il n'était pas seul, puisqu'accompagné de la Mère



Noël et de deux mascottes de ses amies. Cette fin d'année a également été marquée par le départ de deux figures bien connues de ce lieu: Luc Flamant et son épouse, à l'enseigne « Les Jardins d'Hippolyte ». Ce couple de maraîchers seine-et-marnais a pris sa retraite le 19 décembre. Ils cessent leur activité. La municipalité leur a offert une corbeille de fruits secs, une composition

## Portraits de commerçants

Pendant tout le mois de décembre jusqu'à Noël, la Ville a soutenu ses commerçants dans le contexte si difficile de la pandémie actuelle, incitant à consommer local.

Chaque jour, une enseigne était présentée sur notre page Facebook. L'opération a connu un vif succès, au point qu'elle est amenée à perdurer cette année. Chaque mois (sur Facebook toujours) dès février, un portrait sera proposé. Nos commerçants de Villeparisis ont du talent: venez les découvrir, venez les écouter nous parler de leur métier.

florale et une bouteille de champagne pour les remercier. Des présents remis par les élus. Installée à Villeroy, l'entreprise familiale Flamant produisait et vendait depuis plus de 30 ans fruits et légumes de saison (Salades, tomates, concombres, radis, poivrons, pommes de terre, courgettes, poireaux, fraises...)

## Boutiques en ville, c'est nouveau

### Vape Corner

89, avenue du Général de Gaulle



Kilian Correia vous accueille de 13 h à 21 h du mardi au samedi. Ce magasin de vapeuses propose une large gamme de produits et de conseils.

Contact: 09 50 42 26 42

### Oralxpert

10, avenue des Chênes

Le nouveau centre dentaire Oralxpert regroupe des chirurgiens-dentistes spécialisés en un seul lieu. Il est question ici de soins dentaires, implantologie, orthodontie, prothèses dentaires, parodontie, invisalign. L'équipe propose des traitements à la pointe et un diagnostic précis réalisé avec les dernières technologies. Tiers payant sécurité sociale et mutuelle.

Prendre RDV: 01 86 90 81 40 ou sur Doctolib.



### Institut l'onglerie

160, avenue du Général de Gaulle



Pour une beauté des mains ou des pieds, Karine Berk accueille sa clientèle dans son salon franchisé du mardi au samedi, que l'on recherche une manucure ponctuelle ou permanente, des soins ou des produits.

Contact: 01 87 07 19 87

# tribune

## LIBRE EXPRESSION

### GRUPE DES ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS / LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE COMME BOUSSE

Le 24 décembre dernier, le Préfet de Seine-et-Marne a prononcé la levée de la carence pour notre Ville. Une disposition qui a malheureusement impacté Villeparisis depuis 2017.

Il était essentiel pour notre commune de récupérer au plus tôt l'ensemble des compétences liées à l'urbanisme et à la politique logement. Nous avons travaillé depuis le début de notre mandat pour redonner confiance à nos partenaires institutionnels et créer les conditions de la levée de carence. Cette décision préfectorale vient ainsi confirmer un de nos engagements de campagne.

Cette victoire a été immédiatement décriée par l'opposition, stigmatisant à nouveau le logement social pour mieux faire oublier que lors de leur mandat, ils ont ouvert les portes de la Ville aux promoteurs, faisant ainsi agréer sans maîtrise, ces trois dernières années, plus de 290 logements sociaux en totale

contradiction avec leur politique électorale mensongère.

Ce refus persistant des membres de cette opposition de reconnaître qu'ils sont seuls responsables de la carence et de ses conséquences est indécent. Les fakes news et autres théories du complot participent aujourd'hui à la crise de nos démocraties représentatives et nourrissent une démagogie qui ne reconnaît plus la vérité comme une valeur.

Pour lutter contre cette dérive, nous mettons notamment en place un Conseil de Participation Citoyenne. Parce que l'exercice démocratique ne doit pas être que le fait d'élus ou d'experts, pour contribuer à la vie locale et nourrir un désir commun de vivre ensemble : PARTICIPEZ !

■ Les élus du groupe Parti Socialiste et apparentés

### GRUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET PROGRESSISTES / UN RETOUR À UNE VIE SOCIALE NORMALE EST ESSENTIEL

Si le premier confinement a fait émerger un élan de solidarité pour faire face à une situation inédite, le second a été un véritable coup de massue, quant aux couvre-feux passant de 21h à 20h puis à 18h, ils sont clairement vécus comme une atteinte à notre liberté.

Ces restrictions, l'absence de lien social, de contact, conjugués à la peur de la maladie et à l'anxiété face à la crise sociale inéluctable, conduisent au repli sur soi, à l'isolement et à un mal-être ambiant qui se propage insidieusement.

La fermeture des lieux culturels, des terrains de sports, des lieux de convivialité comme les restaurants, où nous nous émuons ensemble est dramatique.

Aujourd'hui, 20% de la population est dans un état dépressif, dont un tiers a moins de 24 ans.

La récente création d'un service en direction de nos jeunes, prend tout son sens, tout comme la visite

faite à nos aînés pour la distribution du colis de fin d'année.

Parce que les activités sociales sont indispensables à notre équilibre, la municipalité et le monde associatif villeparisien se démenent pour maintenir tout ce qui peut l'être, pour optimiser les possibilités d'accueil du public, en redoublant d'imagination pour que ce lien social essentiel perdure et nous permette de continuer à faire société ensemble !

Aussi, nous nous félicitons d'avoir décidé de la gratuité de la médiathèque depuis le 1er janvier, formidable lieu de ressources, d'échanges et d'évasion, désormais accessible à tous.

Dans l'attente d'un retour à une vie normale, nous restons vigilants quant aux dispositions gouvernementales.

■ C. Guilbert, C. Ginguené, A. Goretz, S. Russo, F. Menzel, P. Giacomel, L. Strutovici

### GRUPE EUROPE ECOLOGIE-LES VERTS / DEFENDRE NOTRE ENVIRONNEMENT, DEFENDRE NOTRE QUALITE DE VIE !

L'actualité est forcément notre guide pour réfléchir à notre politique qui est d'abord locale. Au sein de notre Communauté d'agglomérations, la CARPF, les militants et élus écologistes, accompagnés d'élus et de militants de partis proches, luttent contre la destruction d'une vaste zone agricole à Gonesse. A rebours des besoins que la majorité des citoyens a compris, à savoir produire et consommer localement, des décideurs étrangers à ces nécessités veulent artificialiser encore nos terres malgré la politique officielle du gouvernement (0 artificialisation nette)

Encore plus près de nous, notre municipalité, avec sa composante EELV, s'est engagée sur un programme environnemental sans ambiguïté. Il comporte, dans un environnement problématique, une prise d'arrêt interdisant l'emploi en proximité de produits phytosanitaires dans les zones proches des populations, un

contrôle des activités de stockage de déchets dangereux et un encouragement à l'activité de jardinage par la création d'une Maison de l'Environnement et d'un potager éco-responsable. Nous avons un besoin plus grand que jamais de ce type d'activité. À cette fin, nous sommes en train d'identifier le lieu de ce dispositif cohérent au vu de notre ressource foncière limitée et des nouvelles opportunités liées à notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Toujours au sein de notre Communauté d'Agglomération, nous travaillons à Villeparisis sur l'évident besoin de rendre notre ville plus accessible aux circulations douces qui se développent sans les infrastructures indispensables et rendront la vie nettement plus agréable à terme.

■ Philippe LE CLERRE - EELV

### GRUPE VILLEPARISIS, L'AVENIR POUR AMBITION / À VILLEPARISIS « ON RASE GRATIS » !

Il y a quelques mois, nos opposants, dénonçaient « le bas de laine » que la municipalité précédente avait constitué pendant 6 années. Nous avons pourtant réalisé 26 millions d'investissements sans emprunter, en réduisant la dette de 60%, en baissant les impôts.

Ce bas de laine, c'était l'épargne pour financer l'école, le dojo et le programme de voirie.

Depuis qu'ils sont aux responsabilités, ils dilapident à tour de bras, gratuité par-ci, exonération par-là, primes ailleurs. On pratique le clientélisme de masse, à l'image des 2 municipalités voisines communistes, mais, qui elles, disposent de beaucoup plus de moyens.

Dans le même temps, on tue les projets de l'école et du dojo, on retarde la réhabilitation du marché et on oublie les projets essentiels pour l'environnement.

En effet, où en sont :

- le futur parc, 32 Avenue De Gaulle, face au centre médical ? Pas de nouvelles. Le préfet a prévu d'y construire des logements. Que croyez-vous que cette municipalité va choisir pour sortir de la carence ?

- la forêt de Morfondé ? Nous y avions acheté 40 hectares de champs et de forêt. Véritable poumon vert de la ville. Pas de nouvelles. Il y a pourtant un magnifique projet à y défendre pour les Villeparisiens.

Le discours écologique de cette municipalité aurait-il été « recyclé » ? Ah oui, entretemps, ils ont été élus, alors...

Ne vous y trompez pas, outre bloquer ces projets pour financer les promesses de campagne, il s'agit tout simplement de jeter aux oubliettes les projets engagés par la précédente municipalité.

Alors aujourd'hui, on rase gratis, mais demain, qui, selon vous, paiera la facture ?

📍 Villeparisis, l'Avenir pour Ambition

### CLAUDE SICRE DE FONTBRUNE / EXPLOSION DES LOGEMENTS SOCIAUX SUR NOTRE VILLE

Lors des derniers conseils municipaux, la majorité PS PC a validé dans le prolongement de l'équipe sortante (LR) le cautionnement de plusieurs projets à venir de logements 100% sociaux. Je vous rappelle que dans les 5 ans à venir 75% des 600 logements seront sociaux. Quid des structures publiques (école, gymnase, parking, circulation...). Sans parler de la sécurité que nous pouvons voir se dégrader depuis déjà quelques années.

Actuellement, il est plus simple de se procurer du « Cannabis » que du pain en période de couvre-feu ! Les promesses de campagne de la majorité sont nombreuses. Seront-elles toutes tenues ? Avec le conseil citoyen, quelles légitimités auront ces membres, seront-ils considérés ? Ce conseil ne doit pas être le résultat d'un casting d'entre soi à l'image de ceux créés par le gouvernement.

La période que nous vivons est unique dans la 5<sup>e</sup> république il est dommageable de ne pas avoir de

communication plus officielle que celle de comptes Facebook.

Plutôt que d'user son énergie pour interrompre les travaux du CDG express (projet d'intérêt national), la majorité n'aurait-elle pas plutôt intérêt à préparer la population à lutter contre la pandémie ?

Enfin, comme vous le savez le projet initial du groupe scolaire est abandonné. Par pur dogme politique, la majorité a décidé de trouver un autre terrain. C'est une perte de temps, car la localisation aurait pu être conservée, avec une nouvelle étude, pour un groupe scolaire adapté aux besoins. La conclusion est que nous allons perdre encore 3 ou 4 ans pour un projet que l'ancienne majorité a vendu pendant tout son mandat !

Bonne année à tous.

■ Claude SICRE DE FONTBRUNE.

# état civil

HOMMAGE

## Naissances

### Octobre

Inaya SATOURI

### Novembre

Sandra TURCAN  
Adrien MANSI  
Selma EL KARNICHI  
Sekou-Nahil FOFANA  
Oumayssane DEMBÉLÉ  
Maya ALAND  
Gabriel MOCANU  
Ethan CALEDONNIEN  
Alon GARCIA LEKOV  
Yaakoub DAHMANI  
Imrân DJEMAH  
Lyana BRANCOTTE  
PREVOST  
Toussaint DOSSO  
Adelina CIOCOI  
Dayna SEDDIKI  
Samy AICHE  
Samuel POGNON  
Tom FREITAS ANACLETO  
E EDUARDO  
Halima BIACCALLI  
Mia KABA  
Jenna YONCA  
Nelía YONCA  
Ethan CHAVANT  
Lena KÖKLÜ  
Chloé MANSUROGLU  
Pauline BRÉGER  
Rhaela UNGUREANU  
Imrân FELLAH  
Kassim KEITA

### Décembre

Ilyan BUSSON  
Livio MOHN  
Loris MOHN  
Dama SACKO  
Mohamed KOTÉ  
Imran RAHMANI

Raphaël BAYOUMI  
Logan GUESSÉ  
Saif PIGNOT  
Victor BABUTA  
Diren AKTAS  
Dila TAS  
Jayenha CHANDRA  
Mathilde ROGEON  
Myriem TAHAR  
Malonn AITELHADJ  
BARENGO  
Miral MELIANI  
Celeste MULTON BARREIRA  
Cheick SEINO  
Zayd MESKINI  
Nacim GHARSSALAH  
Mohammed BELAÏD  
Rays VALLEZ  
Mele SAVIETI  
Zeynep YUKSEL

## Pacs

### Novembre

Romain MORANDINI et  
Morgane PETIGAT

### Décembre

Jean BOUMSONG et  
Lise MALAM A ABOH  
Sylvain GUYARD et  
Sarah MAHATOMBOKA  
Romain LEPENDU et  
Margot FUMAROLA  
Mohamed BELHAMZA et  
Mandy COTRET  
Somar AL HASSANI et  
Loetitia PREVOST

## Mariages

### Novembre

Muhammad Al Madahni  
KAUDEER et Sibel YETISIR  
Ashvind RAMDAWA et  
Risha MEETUN

### Décembre

Rachid MOUICI et  
Habiba BELKACEM

## Décès

### Septembre

Abderhamane MEFTA  
Sophie ANDRE  
épouse PIRES

### Octobre

Abdelhak ZENAGUI  
Jeanne CAPLAIN  
veuve PETIT  
Pierrette VILLA  
Ahmed HEBBALI  
Fernand SABRIÉ

### Novembre

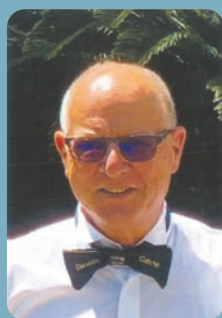
Gérard VALOGNES  
Emilienne RICQUE  
veuve DEMOLINIS  
Bernard MICHEL  
Slimane SADOUNI  
Abdelhamid BEKHTI  
Lucia MARTIN  
épouse CAUDRON  
SNSEKA NONO  
Robert CAUDRON  
Claudine BRIET  
épouse ROUX

Frédérique LOEB  
Kaki MESSIKA  
Conceição CORREIA  
veuve MARTINS  
Mohammed BE-  
CHLAGHEM  
Ahmed ZOUBIR  
Khedidja BOUKHATEB  
veuve LABID

### Décembre

Mohamed NASRI  
Djamel TIFRIT  
Pilar BAUTISTA  
Y VERGARA veuve  
BENAHMED  
Lucette MARTIN  
épouse RAUCH  
Robert MARTIN  
Claude ROBERT

## Disparition: JEAN-PAUL DESCHAMPS



Né en 1941, Jean-Paul Deschamps est arrivé en 1969 à Villeparisis. Il a exercé comme préparateur en pharmacie d'abord dans le quartier du Parisis, puis dans le quartier du Marché. Son dévouement auprès de la population le menait après le travail à apporter les médicaments aux personnes qui ne pouvaient se déplacer.

Membre d'une association de parents d'élèves, il a porté le costume de Père Noël pendant plusieurs années dans les écoles de la ville et au centre culturel. Organisateur de la brocante de

la Poste, il a aussi participé plusieurs fois à l'animation des Rencontres défi (défi intersport des écoles). Il a également été Conseiller municipal à Claye-Souilly dans les années 90. Ces dernières années, il s'était retiré en Bretagne. Jean-Paul Deschamps est décédé le 19 décembre 2020. La mairie présente ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :** FRÉDÉRIC BOUCHE / **RÉDACTRICE EN CHEF :** LINA JALI / **DIRECTION DE LA COMMUNICATION :** DAMIEN PFISTER / **RÉDACTION :** OLIVIER PELLADEAU / **SITE INTERNET :** VILLEPARISIS.FR / **PHOTOGRAPHIES/ILLUSTRATIONS :** OLIVIER PELLADEAU, MAHAMADOU KANTÉ, DANIEL BERNAL ET NOS PHOTOGRAPHES AMATEURS, IStock / **RÉGIE PUBLICITAIRE :** CITHEA.COM (SEULE CETTE SOCIÉTÉ EST MANDATÉE PAR LA VILLE POUR LA GESTION D'ESPACES PUBLICITAIRES DANS LE VILLEPARISIS LE MAG) / **CONCEPTION/RÉALISATION :** CITHEA. / **DÉPÔT LÉGAL :** 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2021 / **TIRAGE :** 12 400 EX. / **IMPRESSION :** GROUPE DES IMPRIMERIES MORAUULT - IMPRIMÉ EN FRANCE - PAPIER ISSU DE FORÊTS GÉRÉES DURABLEMENT / **DISTRIBUTEUR :** ISA PLUS / La conception et l'impression du journal que vous tenez entre vos mains sont intégralement financées grâce à la fidélité de ses annonceurs (que nous remercions pour leurs publicités). Aucun fond public n'est utilisé pour la réalisation du Villeparisis Le MAG.





## LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de ville – 32, rue de Ruzé  
CS 50105 – 77273 Villeparisis cedex  
Tél. : 01 64 67 52 00

### LES SERVICES MUNICIPAUX :

**Guichet unique** : ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45, et le samedi de 8h30 à 11h45.

**Centre Communal d'Action Sociale** : ouvert les lundis et jeudis de 8h30 à 12h, les mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 8h30 à 12h.  
Tél. : 01 64 67 52 34 ou 52 46.

**Urbanisme** : Dépôts de dossiers aux horaires de la mairie. Rencontre avec un instructeur sur rendez-vous les mardis, jeudis, vendredi de 8h30 à 12h.  
Tél. : 01 64 67 52 47 ou 52 89.

**Permis de louer** : appeler le 01 64 67 52 68 ou 52 07.

**Maison des sports et des associations** : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, sauf le jeudi et le samedi de 8h30 à 12h uniquement.  
Tél. : 01 60 21 21 00.

**Police municipale** : accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45.  
Tél. : 01 64 67 54 86 ou 06 85 91 69 41.



## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2020

- **Prend acte** de l'installation de Danièle Kameni, conseillère municipale, en remplacement de David Barquero, démissionnaire.
- **Adopte** deux vœux, l'un réclamant une mobilisation nécessaire en faveur des transports du quotidien et d'opposition au projet du CDG Express, l'autre un débat nécessaire avant le déploiement de la 5G.
- **Adopte** la gratuité des adhésions à la médiathèque municipale à compter du 1<sup>er</sup> janvier.
- **Adopte** le versement d'une avance de subvention au Centre culturel Jacques Prévert, à la Maison Pour Tous, au Comité des œuvres sociales, au Centre Communal d'Action Sociale, à l'USMV, pour qu'ils puissent malgré tout commencer à fonctionner début 2021 dans un contexte difficile en attendant le vote du budget communal annuel prévu au printemps.

*Les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la ville.*

*Prochains Conseils municipaux les mardis 9 février, 2 mars et 30 mars.*



### INFORMEZ-VOUS VIA LES RESEAUX SOCIAUX DE LA VILLE

Twitter : @villeparisis77 Facebook : Villeparisis  
Instagram villeparisis77 Notre chaîne Youtube.com

Et aussi le site internet : villeparisis.fr et sa newsletter Villep@flash

## PHARMACIES DE GARDE LE DIMANCHE

Les pharmacies figurant ici sont les plus proches de Villeparisis. Les horaires étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.

Pour plus d'informations, consulter [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr).

### 07/02- PHARMACIE ZAOUÏ

150 av Jean Jaures, 93470 Coubron  
Tél. : 01 43 30 48 61

### PHARMACIE PRINCIPALE

21 av de la Gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 61 59 99

### 14/02- PHARMACIE DE L'HORLOGE

22 avenue Franklin Roosevelt,  
77290 Mitry-Mory  
Tél. : 01 64 27 10 96

### PHARMACIE GARE DU VERT GALANT

8 place de la gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 60 64 84

### 21/02- PHARMACIE MATAGA

72-74 rue de Meaux, 93410 Vaujours  
Tél. : 01 48 60 60 80

### 28/02- PHARMACIE GARE DU VERT GALANT

8 place de la Gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 60 64 84

### PHARMACIE PRINCIPALE

21 avenue de la Gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 61 59 99

### 07/03- PHARMACIE FONTAINE MALLET

86 avenue Émile Dambel, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 60 12 90

### PHARMACIE LA JOUVENCE

22 rue Eugene Masse, 93190 Livry-Gargan  
Tél. : 01 43 83 50 12

### 14/03- PHARMACIE MATAGA

72-74 rue de Meaux 93410 Vaujours  
Tél. : 01 48 60 60 80

### PHARMACIE PRINCIPALE

21 avenue de la Gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 61 59 99

### 21/03- PHARMACIE GARE DU VERT GALANT

8 place de la Gare, 93420 Villepinte  
Tél. : 01 48 60 64 84

### PHARMACIE ZAOUÏ

150 avenue Jean Jaurès, 93470 Coubron  
Tél. : 01 43 30 48 61

### 28/03- PHARMACIE ESCALE SANTE 77

22 rue du Général de Gaulle, 77181 Courtry  
Tél. : 01 60 20 23 67

### PHARMACIE MATAGA

72-74 rue de Meaux, 93410 Vaujours  
Tél. : 01 48 60 60 80